



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 juin 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 juin 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre datée du 13 juin 2014 par laquelle le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Anders Fogh Rasmussen, transmet un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pendant la période allant du 1^{er} février au 30 avril 2014 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe

**Lettre datée du 13 juin 2014, adressée au Secrétaire général
par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité
de l'Atlantique Nord**

En application des résolutions [1386 \(2001\)](#) et [2120 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, vous trouverez ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité pendant la période allant du 1^{er} février au 30 avril 2014 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(Signé) Anders Fogh **Rasmussen**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

I. Introduction

Vue d'ensemble

1. Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 1^{er} février au 30 avril 2014, fait suite à la résolution 2120 (2013) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci a prié le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de lui communiquer régulièrement, par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, des informations sur l'exécution du mandat de la Force.

2. La campagne de la FIAS vise à préparer les Forces nationales de sécurité afghanes à assumer entièrement la responsabilité de la sécurité en Afghanistan d'ici à la fin de 2014. À présent que le déploiement des Forces nationales est pratiquement terminé, la FIAS s'emploie à maintenir à niveau et à consolider les compétences de leur personnel. Elle continue également à renforcer leurs perspectives à long terme et cherche à combler les lacunes qui persistent en termes de capacités dans des domaines essentiels tels que l'aviation et le renseignement, ainsi qu'à remédier aux insuffisances dans des domaines tels que la logistique et la gestion des ressources humaines. Le terme « lacune » est employé quand les capacités nécessaires dans des domaines d'importance cruciale sont encore à l'état rudimentaire, voire inexistantes, tandis que le terme « insuffisance » est utilisé quand les Forces nationales et les institutions afghanes chargées de la sécurité, bien que dotées de capacités dans certains domaines, doivent encore consolider celles-ci pour être en mesure de fonctionner parfaitement et efficacement.

3. Les Forces nationales ont continué de s'affirmer dans leur rôle de forces professionnelles et efficaces capables d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire afghan. Elles ont concouru avec succès à la tenue du premier tour des élections présidentielle et provinciales, temps fort de la période considérée, lors duquel elles se sont montrées à même d'assurer la sécurité.

Effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité

4. Au 1^{er} avril 2014, la FIAS comptait au total 51 176 militaires dans la zone d'opérations, fournis par 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et 20 pays non membres.

Pertes au sein de la FIAS

5. Au cours du trimestre considéré, le nombre de pertes¹ a baissé de 60 % environ par rapport à la même période en 2013.

¹ Dans le présent rapport, les termes « pertes » et « victimes » sont employés pour désigner tant les morts que les blessés par suite du conflit afghan.

Victimes civiles

6. Selon les estimations de la FIAS, le nombre de victimes civiles imputables aux insurgés a augmenté de plus de 60 % par rapport à la même période en 2013 et compte pour plus de 90 % du nombre total de décès de civils liés au conflit. La grande majorité des victimes civiles sont le fait d'attaques aveugles perpétrées par les insurgés au moyen d'engins explosifs improvisés, y compris les attaques spectaculaires qui se sont produites à Kaboul à la fin mars.

7. Selon les estimations, le nombre de victimes civiles imputables à la FIAS au cours du trimestre considéré a baissé de 50 % par rapport à la même période en 2013 et compte pour moins de 1 % du nombre total de victimes civiles. La FIAS a continué de s'employer à réduire au minimum le nombre de victimes civiles en révisant les directives et procédures opérationnelles, en favorisant la transparence et en aidant les Forces de sécurité afghanes à renforcer les mesures qu'elles prennent dans ce sens.

8. La FIAS a pris des mesures supplémentaires pour neutraliser les restes explosifs de guerre avant la clôture de ses champs de tir et de ses bases. Elle a notamment considérablement progressé dans la révision de ses procédures de neutralisation aux fins de la fermeture de ses bases et de l'identification de zones à risque, de façon à tenir compte des normes pertinentes reconnues à l'échelon international. Par ailleurs, elle redouble actuellement d'efforts pour ce qui est du marquage et de la neutralisation des restes explosifs de guerre encore présents dans les champs de tir explosif fermés. Dans des rapports récents, elle a confirmé l'existence de 184 champs de ce type à proximité de ses bases, dont un nombre important doit encore faire l'objet d'opérations de neutralisation.

Transition

9. La professionnalisation des Forces nationales de sécurité afghanes s'est poursuivie de manière globalement satisfaisante tout au long de la période considérée. En juin 2013, elles ont pris la direction des opérations de sécurité sur l'ensemble du territoire afghan et devraient pouvoir en assumer l'entière responsabilité d'ici à la fin de 2014.

II. Situation sur le plan de la sécurité

10. De manière générale, le nombre d'attaques ennemies a baissé de 20 % par rapport à la même période en 2013.

11. Au cours du trimestre considéré, les insurgés ont cherché avant tout à perturber l'élection présidentielle. Malgré cela, les Forces nationales de sécurité afghanes ont réussi à améliorer les conditions de sécurité et apporté l'appui nécessaire au bon déroulement du premier tour du scrutin, qui s'est tenu le 5 avril 2014. Jusqu'à présent, les insurgés ne sont pas parvenus à réellement peser sur les opérations électorales. Bien qu'ils aient commis plusieurs attentats spectaculaires à Kaboul pendant la période considérée, ceux-ci n'ont pas produit l'effet escompté, à savoir décourager les Afghans de se rendre aux urnes. Aucune attaque à fort retentissement n'a eu lieu le jour des élections.

12. Afin de réduire l'influence de l'ennemi et d'améliorer les conditions de sécurité, de façon à favoriser un transfert démocratique et sans heurt du pouvoir, les

Forces nationales se sont attachées en priorité à instaurer un climat favorable et à gagner la confiance du peuple afghan. Avant les élections, au terme de plusieurs mois de planification intensive de campagnes et de multiples exercices conjoints, les Forces nationales ont mené dans l'ensemble du pays plusieurs opérations d'envergure complexes, dont le bon déroulement a prouvé qu'elles disposaient des capacités opérationnelles nécessaires pour déstabiliser les insurgés et protéger la population. En avril 2014, elles dirigeaient 98 % des opérations conventionnelles et 99 % des opérations spéciales. Si, de manière générale, le nombre d'attaques ennemies n'a que légèrement baissé par rapport à la même période en 2013, quand les opérations étaient encore placées sous la direction de la FIAS, cette diminution n'est toutefois pas négligeable compte tenu de la réduction de l'appui apporté par la FIAS aux Forces nationales et du contexte électoral.

III. Institutions afghanes chargées de la sécurité et Forces nationales de sécurité afghanes

13. Depuis le début de la transition, les Forces nationales de sécurité afghanes ont gagné en expérience et en assurance, ce qui leur a permis d'adopter une stratégie de sécurité dynamique et globale en vue des opérations électorales. Elles ont assumé pratiquement toutes les activités de planification afférentes et instauré un climat de sûreté et de sécurité, permettant ainsi à des millions d'Afghans de se rendre aux urnes. Cette réussite prouve clairement qu'elles sont de plus en plus à même d'assurer la sécurité à l'échelle du pays. À court terme, la difficulté sera pour les Forces nationales de garantir le même niveau de sécurité au deuxième tour du scrutin, alors même que les insurgés risquent d'être plus nombreux et que, ayant tiré les enseignements du premier tour, ils seront plus résolus à perturber les opérations. À plus long terme, il s'agira pour elles de maintenir le rythme des opérations tout au long de l'hiver, pendant que la FIAS opère la transition vers sa mission pour l'après-2014 (« Resolute Support ») et pendant les prochaines saisons traditionnellement marquées par les combats.

14. Les bons résultats obtenus jusqu'à présent traduisent les progrès soutenus qu'ont accomplis les institutions afghanes chargées de la sécurité et les Forces nationales en matière de professionnalisation et d'efficacité. En dépit des avancées réalisées dans leur consolidation et leur formation et leur capacité à mener à bien des opérations de sécurité et de lutte contre les insurgés, les Forces nationales se heurtent encore à des difficultés. Bien qu'elles soient efficaces sur les plans tactique et opérationnel, leur pérennité n'est pas complètement assurée. Il faut encore que les institutions afghanes chargées de la sécurité et les Forces nationales atteignent leur pleine maturité et puissent perdurer en toute autonomie. Bien que les ministères chargés de la sécurité aient progressé dans la gestion des ressources humaines et la mise en adéquation des stratégies et des ressources, ils présentent encore des lacunes en termes de capacités, notamment dans la planification, la programmation, la budgétisation et l'exécution, ainsi que dans la logistique, les fonctions de contrôle et en matière d'équipements. Les Forces nationales ont fait des progrès dans la planification et l'exécution des opérations tactiques, la formation à la neutralisation des explosifs et munitions et la lutte contre la menace des engins explosifs improvisés. Malgré tout, des lacunes demeurent dans des domaines essentiels tels que l'aviation, le renseignement et les opérations spéciales, et il existe des insuffisances dans des domaines tels que la maintenance des systèmes, la prévision

des moyens nécessaires et les ressources humaines. Par ailleurs, leur pérennité à long terme est directement compromise par l'incapacité du Gouvernement afghan à générer suffisamment de recettes pour les financer sans aide extérieure. Des mesures sont prises pour remédier à tous ces problèmes, mais ils ne seront pas totalement résolus d'ici à la fin de 2014.

15. Les avancées réalisées restent fragiles et il sera essentiel, pour qu'elles s'inscrivent dans la durée, de continuer d'apporter un appui à l'Afghanistan dans le secteur de la sécurité après 2014. Alors qu'elle se prépare à terminer sa mission en décembre 2014, la FIAS a deux priorités absolues : prendre les mesures nécessaires pour réduire les risques et assurer une transition sans heurt; et renforcer la pérennité des Forces nationales et les aider à se préparer à la transition politique et à la saison des combats de 2014. La FIAS va terminer d'opérer la transition entre les activités de conseil axées sur le combat qu'elle mène à l'échelle des unités et des activités d'assistance qui s'articuleront par domaine et donneront la priorité aux tâches visant à pérenniser les Forces nationales afin de garantir la continuité des progrès. Enfin, il est indispensable que la communauté internationale continue d'apporter des financements et un appui pour garantir la pérennité d'une force à même d'assurer un climat de stabilité et de sécurité en Afghanistan et d'empêcher le pays de devenir à nouveau un refuge de terroristes.

16. L'armée de l'air afghane continue de former son personnel avec l'aide du commandement de l'OTAN chargé de l'entraînement aérien en Afghanistan, et le déploiement des éléments habitants et du personnel formé s'est poursuivi conformément au plan établi. Le renforcement de l'armée de l'air n'est cependant pas sans difficultés, notamment pour ce qui est du recrutement de candidats qualifiés, de la formation à la maintenance et de son fonctionnement, si bien qu'elle ne devrait pas être complètement opérationnelle avant 2017.

17. La pérennité des Forces nationales de sécurité afghanes dépendra en grande partie de la qualité de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane, tout particulièrement de leurs commandement, officiers et sous-officiers. À mesure que les Forces nationales prenaient la direction effective des opérations de sécurité, la population afghane les a adoptées et s'est mise à tirer fierté de leur action. Les Afghans ont ainsi utilisé les médias sociaux et manifesté dans plusieurs villes pour condamner un attentat commis en février 2014 contre un avant-poste de l'armée qui a provoqué la mort de 21 soldats afghans.

18. D'après des enquêtes récentes, l'impression qu'ont les Afghans des conditions de sécurité n'a pas évolué. Ainsi, 64 % des personnes interrogées avaient une opinion favorable de la Police nationale afghane et 67 % de l'Armée nationale afghane. Environ 57 % ont répondu que c'étaient les Forces nationales (armée ou police, en fonction de la zone concernée) qui assuraient principalement la sécurité, et 80 % pensaient que c'était le Gouvernement qui était à la tête de l'action menée pour améliorer les conditions de sécurité au niveau national. Cela dit, si la façon dont les Afghans perçoivent les Forces nationales n'évolue pas, plus de la moitié des personnes interrogées estimaient que l'armée et la police étaient compétentes, mais qu'elles manquaient de moyens. Ces résultats indiquent que de nombreux Afghans considèrent l'appui et les ressources de la communauté internationale nécessaires pour assurer leur sécurité à long terme.

19. La mise en place du système de santé des Forces nationales de sécurité afghanes se poursuit. La direction médicale continue de participer activement au

renforcement des capacités hospitalières. Les Forces nationales continuent de répondre aux besoins médicaux sur le champ de bataille et de soigner les blessés graves ou légers, mais elles ont encore besoin de l'aide de la coalition pour soigner les blessés dans un état critique et pour les évacuations sanitaires aériennes.

20. En février 2014, le Conseil des ministres a ordonné la dissolution de l'entreprise publique de services de sécurité, la Force afghane de protection civile, dont le Ministère de l'intérieur a annoncé l'intégration au sein de la Police nationale afghane. Si la Force afghane de protection civile a été dissoute en tant qu'entreprise publique, ses effectifs de plus de 20 000 gardes continueront de constituer une entité indépendante, placée sous la responsabilité d'un vice-ministre de l'intérieur, et de fournir des services de sécurité, conformément aux instructions du Ministère de l'intérieur. À l'heure actuelle, ce sont toujours eux qui assurent la protection des convois.

21. La police locale afghane continue d'assurer la sécurité au niveau local, en particulier dans les agglomérations rurales. Durant le trimestre considéré, ses effectifs ont augmenté et ont atteint 26 691 policiers, répartis dans 146 districts.

22. Pour résumer, les Forces nationales de sécurité afghanes sont compétentes et inspirent confiance à la population. Elles ont continué de faire des progrès et devraient pouvoir assumer pleinement la responsabilité de la sécurité nationale en décembre 2014. Leurs capacités restant toutefois limitées dans certains domaines essentiels, elles ont besoin de l'appui et de l'assistance d'équipes consultatives et de conseillers ministériels. Les efforts doivent être poursuivis pour assurer leur viabilité et leur pérennité, qui ne pourront être atteintes qu'avec un appui consultatif continu, la coopération de la communauté internationale et une aide financière.

IV. Interaction civilo-militaire

Appui à la gouvernance

23. La période considérée a été marquée par le premier tour de l'élection présidentielle et des élections aux conseils provinciaux, dont les Forces nationales de sécurité afghanes ont continué d'assurer au premier chef la sécurité. Quand elles en ont fait la demande, la FIAS leur a apporté un appui logistique, notamment pour le transport du matériel électoral dans tout le pays. Après l'attentat perpétré par les Taliban contre l'hôtel Serena de Kaboul le 20 mars 2014, la FIAS a également fourni un hébergement sécurisé à l'équipe d'appui aux élections dépêchée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le nombre de demandes d'appui adressées à la FIAS est cependant resté peu élevé. Le jour des élections, il n'y a eu aucune victime au sein de la FIAS.

Appui au développement

24. Le nombre d'équipes de reconstruction de province présentes dans le pays a continué de diminuer, passant de quatre à deux, dans les provinces de Balkh et de Djozdjan, qui coopèrent avec la Direction indépendante de la gouvernance locale pour assurer une transition sans heurt.

Répartition des tâches de la Force internationale d'assistance à la sécurité

25. Le transfert des tâches de la FIAS au Gouvernement afghan se poursuit et s'inscrit désormais dans l'ensemble des préparatifs en vue de la transition en Afghanistan. Les groupes consultatifs ministériels de la FIAS ont continué d'apporter un appui essentiel au Gouvernement en l'aidant à préciser ses besoins et à définir des stratégies pour exercer sa souveraineté et endosser la responsabilité de tâches qui incombent à la FIAS. Par ailleurs, le Haut-Représentant civil de l'OTAN en Afghanistan continue de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est de mobiliser la communauté internationale présente à Kaboul et de tenir les principaux donateurs, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales informés des progrès accomplis.

V. Redéploiement

26. Le redéploiement de la FIAS reste en bonne voie, bien qu'il s'agisse toujours d'une entreprise d'une ampleur et d'une complexité sans précédent. Les activités de redéploiement restent totalement en phase avec le plan de campagne de la FIAS, qui vise à exploiter au mieux les ressources, les locaux, les infrastructures pour les déplacements et les voies de communication. Le personnel et le matériel quittent actuellement la zone d'opérations à un rythme raisonnable, qui se trouve parfois ralenti par des facteurs divers comme l'interception de chargements par des criminels ou les insurgés, les conditions météorologiques, la situation politique ou encore des mésententes avec l'administration. Les moyens aériens stratégiques sont suffisants pour remédier aux capacités limitées au sol et continuent d'offrir le mode de transport le plus performant en termes de rapidité, de sécurité et de capacité d'adaptation.

VI. Points de passage de la frontière

27. Le nombre d'incidents graves survenus à la frontière pakistanaise a quasiment doublé par rapport à la même période en 2013. Les forces afghanes et pakistanaises déployées le long de la frontière ont entretenu de bonnes relations de coopération, que la FIAS cherche encore à améliorer par d'autres moyens. Toutefois, les avancées réalisées pourraient très vite se trouver compromises par des problèmes frontaliers relativement mineurs, et les relations entre les deux pays s'en ressentir.

28. Les cinq points de passage de la frontière situés sur les voies de communication terrestres allant vers le Pakistan ou vers le nord sont restés ouverts pendant la période considérée, mais quelques restrictions ont été constatées au point de passage de Torkham du fait de manifestations organisées dans le nord du Pakistan par le Mouvement du Pakistan pour la justice (Pakistan Tehreek-e-Insaf).

VII. Mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

29. La FIAS appuie les efforts déployés en vue d'aider les institutions afghanes chargées de la sécurité et les Forces nationales de sécurité afghanes à appliquer la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, notamment en créant et en favorisant

des conditions propices à une plus grande participation des Afghanes aux activités de sécurité (recrutement et rétention de femmes), en veillant à ce qu'elles bénéficient de conditions matérielles adéquates (équipements et infrastructures) et en participant à leur éducation et à leur formation. La FIAS s'emploie à aider le Gouvernement afghan, en particulier le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur, à mettre en œuvre des stratégies et des politiques en faveur de l'égalité des sexes.

30. Le Ministère de la défense a progressé dans la mise en œuvre des dernières stratégies et politiques qu'il a adoptées en la matière (plan de travail pour la période 2013-2016 de la Direction des droits de l'homme et de l'intégration de la problématique hommes-femmes et politique d'accèsion des femmes aux postes de direction), notamment en créant deux groupes de travail consacrés à la formation des femmes, pour l'un, et à l'intégration de la problématique hommes-femmes, pour l'autre. Il s'agit d'éliminer les principaux obstacles à l'intégration des femmes dans les Forces nationales à moyen et à long terme et d'instaurer les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs de recrutement fixés pour 2014.

31. En prévision des élections, le Ministère de l'intérieur a lancé un programme de recrutement d'agents de sexe féminin aux fins de la fouille des femmes. Environ 13 000 femmes ont ainsi été déployées dans plus de 6 000 bureaux de vote, où elles ont permis aux électrices de participer au scrutin. Selon les estimations, 35 % des 7 millions d'électeurs qui se sont rendus aux urnes le 5 avril étaient des femmes. Si ce chiffre est fort encourageant, il s'agit désormais de préparer le second tour de l'élection présidentielle de façon qu'il y ait suffisamment d'agents de sexe féminin pour faire face à une participation accrue des femmes.

32. En 2014, des progrès ont également été accomplis dans les activités d'éducation et de formation de l'École d'officiers de l'Armée nationale afghane, où les programmes à l'intention des femmes ont repris après une interruption de 13 mois due à l'absence de candidates. Des mesures ont été prises pour améliorer la situation des femmes au sein de l'Armée nationale, mais leur recrutement demeure très problématique.

VIII. Mise en œuvre de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité

33. Pendant la période considérée, le conflit a continué de toucher les enfants afghans. Le 8 février 2014, les Taliban se sont servis d'un enfant pour commettre un attentat-suicide dans la province de Paktika, et plusieurs enfants ont été victimes de l'attentat perpétré le 20 mars 2014 contre l'hôtel Serena.

34. En coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), le quartier général de la FIAS a cherché à s'assurer qu'il n'y avait aucun cas de recrutement de mineurs au sein des Forces nationales de sécurité afghanes et de violation des droits de l'enfant. Le personnel de la FIAS a reçu pour instruction de porter immédiatement à l'attention de sa hiérarchie toute atteinte présumée aux droits de l'homme afin que des mesures soient prises.

35. Par ailleurs, la FIAS continue d'appuyer la mise en œuvre de la résolution 2145 (2014) du Conseil de sécurité, dans laquelle ce dernier a souligné qu'il importait d'appliquer sa résolution 1612 (2005) et demandé au Gouvernement

afghan d'appliquer pleinement, en étroite coopération avec la MANUA, les dispositions du plan d'action relatif à la prévention du recrutement de mineurs et à la lutte contre celui-ci.

IX. Conclusion

36. Le transfert de la totalité des opérations de sécurité de la FIAS aux Forces nationales de sécurité afghanes est toujours en bonne voie. Pendant le premier tour des élections présidentielle et provinciales, les Forces nationales ont assuré les conditions de sécurité nécessaires au processus démocratique avec une aide restreinte de la FIAS, dont l'appui logistique s'est limité au transport du matériel électoral. Bien qu'elles aient continué de se professionnaliser et de renforcer leurs capacités, les Forces nationales présentent encore des lacunes et des insuffisances auxquelles elles ne pourront remédier sans l'attention continue de l'OTAN ou l'appui de la communauté internationale. À cette fin, la FIAS prend actuellement des mesures ciblées touchant notamment à la formation et l'équipement aéronautiques, la continuité du financement, la formation continue et les activités de conseil et d'assistance aux institutions afghanes chargées de la sécurité, et mobilise le soutien de la communauté internationale de façon à donner au Gouvernement afghan les moyens de générer des recettes et de les gérer. La FIAS reste en bonne voie pour s'acquitter de son mandat et pourra, quand la législation nécessaire sera mise en place et que l'OTAN le décidera, passer le relais à une mission de suivi. L'appui et la mobilisation continus de la communauté internationale seront indispensables au maintien de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan après 2014.
